



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

COMITE DIRECTEUR

Procès Verbal n°4 – Réunion du 23.06.2022

Président : Jérôme BOSCARI

Membres : Marie Line BALDASS, Christelle BOSCARI, Chrystelle CANCHO, Jean Yves ARRIGONI, Didier BREIL, Antonio CARRASCO, Philippe COLLADO, Corentin DACOSTA Jean Pierre FAURE, Michel LEPKOWICZ, Alexandre TROJET, Nicolas NEZRY, Jean Jacques ROYER, Eric SAMARA, Jean Claude SOLETO, Dany SOWINSKI,

Absents excusés : Guillaume BOUTINES, Alain CORONADO, Daniel RONZE, Nicolas SOBECK, Daniel TRISTAN, Romaric ARNON.

Modification à apporter sur le PV No 3 : Il faut lire M. CARRASCO Antoine, absent excusé et non absent non excusé.

Ouverture de la séance à 18h45 par Jérôme BOSCARI

Approbation du PV no 3 du 07/02/2022 publié le 24/02/2022 et du PV du bureau élargi du 07/04/2022 publié le 12/04/2022 prononcée à l'unanimité.

1 vie du district

Le Président après un mot de bienvenue adressé à toutes les membres du CD, nous fait part des dernières informations de la ligue et de la FFF.

Il nous informe de la réflexion menée par la ligue concernant une augmentation de l'assurance par le prestataire qui couvre les licenciés(es) de notre ligue.

Il rappelle que ces réunions sont confidentielles et que tous les sujets traités ne doivent pas être commentés en dehors de notre institution.

Le président demande une vigilance lors de l'élaboration des divers plannings des compétitions (seniors, jeunes, futsal etc) pour la prochaine saison afin d'éviter les chevauchements des différentes manifestations.

2 Pole Administratif

La cotisation de la licence pour les membres des différentes commissions après un débat et un vote des élus présents (POUR 11, CONTRE 3, ABSTENTION 3) sera gratuites pour tous. Cela concerne les saisons 2022/2023 et 2023/2024.

A noter : concernant l'équipe technique, la licence sera gratuite uniquement aux éducateurs ayant une licence technique dans un club.

Cotisation district, frais de gestion, droits d'engagement par équipe (séniors, Jeunes, Féminines, Futsal) : pas de modification de l'annexe 5 concernant les engagements des équipes en championnat district.

3 Pole juridique

Validation du changement de nom de FC BOURG DE VISA MIRAMONT qui devient FOOTBALL CLUB QUERCY SEOUNE (FCQS) qui conservera son N° affiliation 547697. Le club SPORTING CLUB MONTACUTAIN 525735 sera dissous.

Validation pour la labellisation de l'école de foot de ST NICOLAS.

Assemblée Générale du 23.06.2022

Aucun vœu venant des clubs ne nous est parvenu au siège du district.

Plusieurs vœux du CD du district sont présentés :

1/ pyramide des compétitions séniors avec :

1 Poule de D1 12 équipes

2 Poules de D2 de 10 équipes par poule.

3 Poules de D3 de 10 équipes par poule.

(voir annexe)

2/ Pas de prolongation lors de la finale du challenge JUTGLA (ceci pour permettre à la finale du TG de respecter approximativement le début de la rencontre).

(voir annexe)

3/ Création de la SUPER COUPE du TG qui opposera en début de chaque saison le vainqueur de la Coupe du TG au champion de la D1. (Si le vainqueur de la coupe est également le champion de D1 ce sera le finaliste de la coupe du TG qui lui sera opposé).

(voir annexe)

Le secrétaire général demande aux Présidents de Commission et Référénts d'action de lui faire parvenir les compte-rendu de leurs actions pour la saison 2021/2022.

Election des représentants des clubs aux AG de Ligue

Un point est fait concernant les candidats représentants que ce soit les clubs de district ou du CD pour la saison 2022/2023. Ces candidatures sont transmises à la commission électorale qui en a la responsabilité et qui organisera le scrutin lors de l'AG du 23 juin.

4 Pole sportif

Finales Départementales :

Un point est fait sur l'organisation des finales jeunes, féminines et séniors.

Validation des arbitres pour les finales : demande de modifications.

A noter que la journée des débutants qui se déroulera le 18 juin à MONTECH sera également et ceci pour toutes les journées chaque fin de saison sera nommé JND Robert LANDES en mémoire de cet éducateur trop tôt disparu qui œuvrait pour le bénéfice de nos jeunes licenciés(es).

Il faut féliciter nos clubs qui lors du rassemblement U13 à CANET ont représenté avec honneur notre district que ce soit MONTAUBAN FOOTBALL CLUB ou LAMAGISTERE, et plus particulièrement les U13 FILLES du MTG qui ont terminées à la deuxième place juste derrière le TFC.

Foot Loisir : représentant du Comité Directeur, M. MOUEDDEB TROJET Alexandre, technicien, M. ARNON R.

5 Pole Evénementiel

Chrystelle BOSCARI Présidente de cette commission fait le point sur l'organisation des finales que ce soit des coupes ou des championnats.

Elle nous fait part de l'organisation de l'AG qui se déroulera au Domaine de MONTELS à ALBIAS le 23 juin.

Un tour de table est fait pour terminer ce CD.

La séance est levée à 22h00.

Didier BREIL
Secrétaire Général

Jérôme BOSCARI
Président

Pyramide des compétitions Saison 2021/2022 Avant réforme

D1	D2	D3			D4	
1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9		
10	10	10	10	10		
11	11	11	11	11		
12	12	12	12	12		

En cas de descentes de R3 Ligue, il y aura autant de descentes par division

SAISON 2022/2023

Proposition de Réforme des Compétitions montées et descentes

D1	D2	D2	D3	D3	D3
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4

5		5	5		5	5		5
6		6	6		6	6		6
7		7	7		7	7		7
8		8	8		8	8		8
9		9	9		9	9		9
10		10	10		10	10		10
11								
12								

Montées et descentes avec 3 Descentes de R3

SAISON 2021/2022

D1		D2		D3				D4	
1		1		1	1	1		1	1
2		2		2	2	2		2	2
3		3		3	3	3		3	3
4		4		4	4	4		4	4
5		5		5	5	5		5	5
6		6		6	6	6		6	6
7		7		7	7	7		7	7
8		8		8	8	8		8	8
9		9		9	9	9			
10		10		10	10	10			
11		11		X	11	X			
12		12		X	X	X			

3 Descentes de R3

Réforme des Compétitions

Avec montées et descentes pour la

SAISON 2021/2022

D1		D2		D3				D4	
1		1		1	1	1		1	1
2		2		2	2	2		2	2
3		3		3	3	3		3	3
4		4		4	4	4		4	4
5		5		5	5	5		5	5
6		6		6	6	6		6	6
7		7		7	7	7		7	7
8		8		8	8	8		8	8
9		9		9	9	9			
10		10		10	10	10			
11		11		11					
12		12							

Vœu N°2

Proposition par la commission de gestion des compétitions.

Afin d'organiser au mieux sur un même site, les finales du Challenge Jean Jutgla et de la Coupe de Tarn et Garonne, la commission propose la suppression des prolongations pour le Challenge Jean Jutgla. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par une série de tirs au but.

Vœu 3

Tout club qui déclare forfait en Coupe de Tarn et Garonne se trouve automatiquement exclu du Challenge Jean Jutgla.